

Programme de Renouvellement Urbain

VILLENEUVE

LE JOURNAL

N°1 - AVRIL 2017

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



LA ROCHELLE
Mairie de La Rochelle



Édito du Maire-Président

Le Programme de Renouveau Urbain est un engagement que nous avons pris, celui d'améliorer votre cadre de vie et votre quotidien, de transformer le quartier pour lui donner une image plus positive et le rendre plus attractif. Villeneuve bénéficie d'un environnement naturel exceptionnel, la vie associative y est dynamique, les commerces et équipements publics nombreux. Avec le PRU, nous pouvons révéler ses potentiels, lui redonner le rayonnement qu'il mérite. Cela passera par l'amélioration des logements bien sûr, par la rénovation des espaces publics, par une plus grande ouverture sur les marais et les lacs, mais aussi par une réhabilitation des écoles. Les enfants sont notre avenir, il importe de leur offrir le meilleur pour les aider à réussir. Ce projet est un formidable outil pour repenser Villeneuve. Il nous appartient, ensemble, de construire un quartier encore plus attractif et agréable à vivre.

Jean-François Fontaine
Maire de La Rochelle
Président de la Communauté
d'Agglomération

Villeneuve, Le Journal a pour objectif de vous tenir informés des chantiers à venir, des temps de rencontre qui rythmeront les grandes étapes du programme, mais également de vous donner la parole et répondre à vos questions.

Vous recevrez ce journal tous les 6 mois dans votre boîte aux lettres.

Dans ce 1^{er} numéro, vous retrouverez les grandes lignes du chantier, et notamment, le premier d'entre eux : la Maison Pluridisciplinaire de Santé.

Sommaire

Zoom sur	p3
Questions/réponses.....	p5
Au fil des projets	p6
Parole de.....	p7
Calendrier.....	p8
Avec vous.....	p8

zoom sur...

Le programme de renouvellement urbain : quels changements pour mon quartier ?

Le logement, un élément clef du Programme de Renouvellement Urbain de Villeneuve

Afin de mieux répondre aux besoins des habitants et ouvrir davantage certains secteurs sur l'extérieur, des immeubles seront démolis, d'autres réhabilités. Des espaces verts seront aménagés au pied des immeubles. De plus, de nouveaux logements seront construits afin de permettre aux jeunes ménages d'accéder à la propriété grâce à des prix attractifs.

Des équipements flambant neufs

Côté équipements publics, le projet prévoit la réhabilitation de la Maison du Lac pour y accueillir un pôle petite enfance qui pourrait réunir la crèche familiale, la crèche La Farandole et le relais assistantes maternelles. Sont par ailleurs prévues les constructions d'un nouveau centre social et d'un pôle

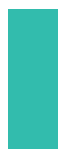
multi-services qui pourrait accueillir entre autre, la mairie de proximité, la médiathèque, le collectif des associations et des salles de réunion.

Les écoles du quartier, une priorité

Les deux écoles Barthélémy Profit et Condorcet seront réhabilitées. En parallèle, une nouvelle école Lavoisier et le centre de loisirs seront reconstruits au même endroit.

Villeneuve en chiffres

63%



LOGEMENTS
SOCIAUX

35%



LOGEMENTS
INDIVIDUELS
PRIVÉS

2%



LOGEMENTS
COLLECTIFS
PRIVÉS



Redynamiser l'économie de proximité

Le Programme de Renouveau Urbain est également l'occasion d'impulser de nouvelles dynamiques en faveur de l'économie et de l'emploi sur le quartier, grâce notamment à un soutien à l'artisanat et à l'entrepreneuriat, et au renforcement de l'offre commerciale.

Des espaces publics apaisés et ouverts

Dans le cadre des aménagements des espaces publics, une place importante sera faite aux liaisons douces (cheminements piétons et cyclistes). D'importants investissements seront réalisés au profit des parcs et espaces naturels. De plus, la place du 14 Juillet sera améliorée et sera davantage ouverte sur les lacs après la démolition du centre social.

Le Marais de Tasdon, un poumon vert à valoriser

Le Marais de Tasdon va bénéficier d'un grand projet d'aménagement,

pour y restaurer les espaces dégradés, développer la biodiversité, et permettre aux habitants de redécouvrir ce très bel espace naturel. Les berges des lacs de Villeneuve seront aussi requalifiées. Les études sont en cours pour des travaux en 2019.

Villeneuve en chiffres



80 HECTARES
LACS ET MARAIS



Questions / réponses

Pourquoi proposer de démolir certains immeubles ?

Le quartier de Villeneuve concentre une part très importante de logements sociaux. La Ville et la CDA souhaitent mieux les répartir sur l'ensemble du territoire. La démolition d'environ 180 logements à Villeneuve doit participer à cet objectif. Les démolitions seront réalisées principalement dans les îlots des 200 et 400, très denses et trop refermés sur eux-mêmes. La déconstruction de 2 immeubles dans chacun de ces îlots doit permettre de les ouvrir davantage. Les espaces publics seront ensuite réaménagés. Enfin, l'immeuble 11 avenue Billaud Varenne est proposé d'être démolit pour ouvrir le parc Condorcet et créer une liaison du parc vers les lacs. A noter que tous les logements démolis seront reconstruits à l'extérieur du quartier, à La Rochelle ou au sein de la Communauté d'agglomération.

Déconstruction de la salle polyvalente

Fermée depuis plus d'un an en raison des risques pour les utilisateurs dus à de nombreuses infiltrations, la salle polyvalente sera déconstruite dans le courant de l'année 2017 pour éviter qu'elle ne devienne un terrain de jeux dangereux.

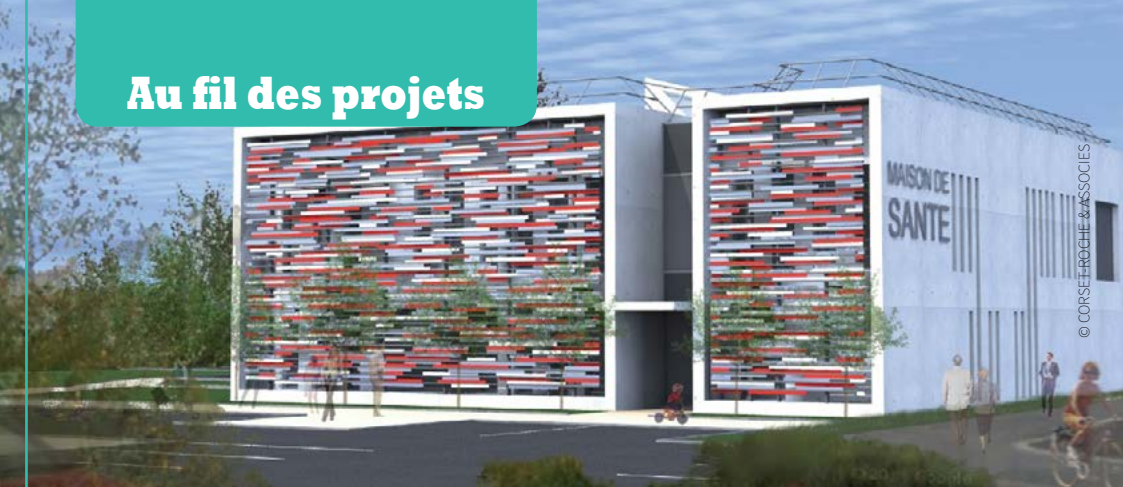
Comment les habitants vont-ils être accompagnés ?

Comme cela a été fait avec succès dans le cadre des Programmes de Renouvellement Urbain de Mireuil et de Saint-Eloi, les habitants seront individuellement accompagnés par les bailleurs sociaux et les organismes publics. Des visites de logements pourront être proposées, des aides financières mobilisées. Des réunions seront organisées pour les locataires concernés afin de les informer sur les modalités d'accompagnement et prendre en compte leurs demandes. Des prises en charge plus globales (insertion professionnelle, santé, etc) pourront également être proposées.

Pourquoi envisager de construire des maisons sur la partie nord du parc Condorcet ?

Ce parc est peu utilisé par les habitants. C'est avant tout un lieu de passage qui manque d'aménagements. Sa surface importante (3,2 hectares) permet, sans perdre l'aspect paysager, d'en consacrer une partie à la construction de 35 à 50 logements individuels pour favoriser la mixité sociale et permettre à des jeunes d'acheter en ville. Ce projet s'accompagnera d'un réaménagement global du parc pour en faire un lieu de vie, ouvert sur le quartier et directement relié aux berges du lac.

Au fil des projets



Début des travaux de la future Maison Pluridisciplinaire de Santé

La première pierre de la Maison Pluridisciplinaire de Santé a été posée le 5 avril dernier. Imaginée suite aux ateliers « santé ville », elle doit faciliter l'accès des habitants aux services de santé et aux actions de prévention. Elle accueillera 21 professionnels dont une grande partie exerce déjà sur le quartier (médecins généralistes, infirmières, kinésithérapeutes, sage-femme, orthophonistes, psychologue, diététicienne, podologue...). Ce nouvel équipement constituera un pôle de services majeurs et la première construction du Programme de Renouvellement Urbain de Villeneuve.

2017
**Lancement
des travaux**

**20 professionnels
de santé réunis**

Fin 2018
**Ouverture
au public**



Le mot de l' élu de quartier

Nous y sommes ! Après une première phase de concertation pendant laquelle nous avons pu définir des objectifs communs, après la réalisation d'études qui nous ont permis de dessiner les contours d'un projet d'aménagement, l'heure est désormais au lancement du Programme de Renouvellement Urbain. Nous allons continuer à travailler avec vous pour que ce projet réponde à vos besoins et à ceux des futurs habitants. La requalification d'envergure qui s'annonce va redonner vie aux espaces publics, réhabiliter vos logements et valoriser les espaces naturels. Les actions entreprises vont également permettre d'accueillir des activités économiques créatrices d'emploi. C'est à nous habitants, associations, élus, techniciens, de réussir la transformation de Villeneuve.

Michel Carmona

Adjoint au Maire, délégué au secteur Sud et au projet de quartier de Villeneuve.

Parole de



Aude Rivière,
co-présidente de la crèche La Farandole et
membre du Conseil Citoyen de Villeneuve

*« Nous voulons faire participer
les habitants au maximum »*

« Notre rôle au sein du Conseil Citoyen est d'aller chercher les informations auprès des décideurs, d'émettre des avis sur le projet et de recueillir la parole des habitants du quartier pour ensuite faire remonter leurs besoins et leurs idées. Nous allons en ce sens réaliser des micros-trottoirs en collaboration avec le Collectif des Associations. Nous voulons faire participer les habitants au maximum. J'espère que le PRU va redonner de l'attractivité au quartier, donner davantage de lisibilité aux marais et aux équipements publics, transformer la place du 14 Juillet et améliorer la place du vélo et de la marche. Mais selon moi ce que les habitants attendent le plus c'est la rénovation de leurs logements ! »

Calendrier

2017

Concertation sur les orientations générales avec les partenaires et les habitants

Consultation des partenaires financiers

Rédaction et signature de la convention de renouvellement urbain

Lancement du programme de l'école Lavoisier et du centre de loisirs

Lancement des travaux de construction de la Maison de la Santé

Ouverture de la Maison du projet

2018

Poursuite des études sur les aménagements à venir

Ouverture de la Maison de la Santé

2019

Démarrage des travaux de construction des logements à côté de la Maison de la Santé

Premiers travaux d'aménagement sur le Marais de Tasdon

2020

Lancement des premiers travaux des équipements (école) pour une durée prévisionnelle de 10 ans

Avec vous !

Afin que ce projet réponde au mieux à vos besoins, la réflexion sera menée en concertation avec les habitants.

Celle-ci reposera sur :

- différents rendez-vous : réunions publiques, ateliers spécifiques avec les techniciens, les architectes ou les urbanistes ;
- le Conseil Citoyen et la Commission vie quotidienne ;
- une Maison du projet pour s'informer et échanger.

Vos interlocuteurs au quotidien

Mairie de proximité
de Villeneuve-les-Salines
28 avenue Billaud Varenne
17000 La Rochelle
Tél. : 05 46 44 16 58

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h

